



Il n'y a pas de fumée sans feu

Au Conseil municipal du 11 octobre, le président a notamment lu deux courriers transmis au Conseil administratif ainsi qu'au Conseil d'Etat, signés par 18 élu.e.s (sur 27).

Ces courriers demandent une "analyse approfondie, externe et indépendante pour faire la lumière sur ces allégations" (relevées dans la presse sur le fonctionnement de l'administration communale et du Conseil administratif).

La séance n'était pas le lieu pour un débat, mais une tribune que les parties se sont empressées de prendre pour se faire entendre, notamment de la presse, justement présente.

Cohésion, plaisir, engagement, consensus sont des mots qui ont été largement énoncés. Mais aussi problèmes, confusion des rôles, dysfonctionnement, erreurs et communication rompue. La liste n'est pas exhaustive.

Comme le dit un proverbe, partagé bien au-delà des simples signataires de ces deux missives : "il n'y a pas de fumée sans feu". Mais si certains feux peuvent être étouffés, d'autres nécessitent de véritables efforts pour les éteindre.

Souhaitons que tou.te.s les membres de l'administration communale, du Conseil administratif et du Conseil municipal fassent preuve du professionnalisme nécessaire pour (re)construire ce qui doit l'être et continuer de servir notre commune et ses administré.e.s sur un terreau ainsi assaini.